RÈGLEMENTS DE L'ENCAN

COMMENT PARTICIPER ?

Pour miser, vous devez vous inscrire ou vous connecter à la plateforme par le biais du bouton « Connexion » se trouvant dans le coin supérieur droit de la page d'accueil et vous rendre dans la fiche du produit sur lequel vous souhaitez enchérir. Deux options vous seront proposées :

1. **Miser** : une surenchère minimale vous sera proposée. Il suffit de cliquer sur le bouton « miser » ou le « + » pour augmenter la mise, si vous le désirez.
2. **Mise automatique** : vous pouvez enregistrer une mise automatique sur la plateforme *macause.* Cet enregistrement permet une mise automatique pour vous jusqu'à concurrence du montant maximal que vous aurez préalablement enregistré. Vous devez confirmer et accepter de payer ce montant si vous êtes le plus haut enchérisseur sur ce lot à la fin de l'Encan.

DATES IMPORTANTES

2 au 12 février : Encan en ligne
11 février : Encan crié
12 février : Fin de l'encan en ligne

LES TYPES D'ACHATS

Encan crié

Le 11 février, il y aura une soirée **d'encan crié** d'une dizaine d'œuvres qui aura lieu en présentiel au Centre d'art Diane Dufresne. Il vous faudra réserver votre place pour cette soirée.
*** Prière de vous assurer que les personnes détentrices de billet seront bel et bien présentes lors de l'encan.**

En guise de rappel, Un SMS vous sera envoyé la veille de l'encan crié. Si vous désirez participer à distance, vous pouvez le mentionner à l'avance et vous recevrez le numéro de téléphone d'un représentant qui sera sur place et misera pour vous. Les œuvres vendues lors de la soirée de l'encan crié ne seront plus achetables en ligne à partir du 11 février, 13h30.

Les œuvres présentées à l'encan crié seront annoncées le 9 février. Elles seront mises en enchère à la valeur en date du 11 février à 13h30 et seront affichées vendues (si tel est le cas) à partir de 16h30, heure de fin de l'encan crié.

Achat en ligne sur la plateforme macause

Le ou la participant·e fait une mise sur la ou les œuvres convoitées. Il sera informé dès le début des enchères et lorsque sa mise sera dépassée. Il recevra un SMS quelques minutes avant le début des enchères. Il aura la possibilité de surenchérir jusqu'au 12 février, à moins que l'œuvre n'ait été vendue lors de l'encan crié.

RÈGLEMENTS

Les enchères débutent en ligne sur la plateforme macause ***le 2 février 2023 à 8 h 00*** *et se terminent le* ***12 février 2023 à 20 h 00****, heure du Québec.*

1. En soumissionnant sur un lot, vous attestez que vous avez lu, compris et respecté les règlements de l'Encan en totalité et que vous consentez à vous conformer à ces règlements.

2. À la clôture des enchères, la dernière mise enregistrée déterminera le plus haut enchérisseur et le prix d'achat du produit.

3. Le ou la participant·e (ci-après : « l'Enchérisseur ») ayant soumis la plus haute mise sera informé·e par SMS du ou des produits remportés dans les minutes suivant la clôture de l'encan. Si l'Enchérisseur est connecté au site, une fenêtre s'ouvrira avec un lien de paiement. Si vous n'avez pas de cellulaire, nous vous ferons parvenir un courriel le lendemain de la clôture de l'encan.
   À la suite de la réception du SMS ou du courriel l'informant de son gain, l'Enchérisseur devra alors procéder au paiement via PayPal en ligne **dans les 48 heures,** en devises canadiennes.

4. En cas de non-respect du délai de paiement, Les Impatients se réserve le droit d'offrir chaque produit non payé à l'Enchérisseur précédent.

5. Une fois que l'Enchérisseur aura procédé au paiement du produit sur le site de paiement, il recevra par courriel une confirmation détaillant son achat et le montant de la vente.

6. Le lot est vendu tel quel et doit être accepté tel que décerné. Il n'est ni échangeable ni remboursable. Aucune compensation ou autre dédommagement ne sera accordé. Aucune substitution ne sera permise.

7. En prenant part à l'Encan, tout·e participant·e dégage de toute responsabilité Les Impatients et ses employés, dirigeants, membres, administrateurs et ses mandataires et représentants, de tout dommage, préjudice ou perte qu'il pourrait subir en raison de sa participation, de l'acceptation ou de l'utilisation du lot.

8. Les participant·e·s doivent être âgés de 18 ans et plus.

PRISE DE POSSESSION DES PRODUITS

1. Les gagnant·e·s seront invité·e·s à prendre rendez-vous afin de prendre possession de ou des œuvres remportées au bureau des Impatients situé au : **100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000, Montréal (Québec) H2X 1C3**, via le lien suivant : https://calendly.com/lesimpatients/parle-moidamourrepentigny

2. Une preuve d'identité vous sera demandée lors de la prise de possession. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au **514-358-0228** afin de prendre rendez-vous.

3. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, nous pouvons organiser une livraison. L'équipe des Impatients offre les frais de livraison sur l'île de de Montréal, mais excédant ce périmètre, les frais de livraison seront à la charge de l'acquéreur.

SOUTIEN

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez nous contacter au **514-358-0228** ou à l'adresse suivante : **pma@impatients.ca**